RÉPUBLIQUE FRANCAISE **EXTRAIT DU REGISTRE** **9.1.**

DÉPARTEMENT
CÔTE D'OR

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MARSANNAY-LE-BOIS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation
24/03/2021

Date d'affichage
24/03/2021

Objet de la délibération
N°2021-16

Objet : Révision tarifs concessions cimetière à partir du 01 avril 2021

Séance du 31 mars 2021

L'an deux mille vingt et un
Et le mercredi 31 mars
A 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Christophe MONOT, Maire.

Présents M. Christophe MONOT ; Raynald STOERCKEL ; Anne VERPEAUX ; Pascal ERHRARDT ; Francis LACROIX ; Philippe VEUILLET ; Dominique CHAPUIS ; Joël THILLIEZ ; Adeline GAMBINO ; Philippe PROST ; Jean-Luc JACOTOT ; Isabelle ADIER ; Yannick CHARBONNIER ; Christine BANET ; Julien DI PIPPA ;
Absent

La commission cimetière propose de réviser les tarifs des concessions qui n'ont pas changé depuis le 01 juillet 2011 comme suit :.

Tombe 2 places	15 ans	125€	
	30 ans	250€	
	50 ans	400€	
Tombe 4 places	15 ans	250€	
	30 ans	500€	
	50 ans	800€	
Mini caveau	15 ans	250€	
	30 ans	350€	
Jardin cinéraire	15 ans	550€	avec plaque fournie
(Colombarium)	30 ans	850€	avec plaque fournie
Jardin souvenir		100€	avec plaque fournie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les nouveaux tarifs proposés applicables au 01 avril 2021.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Pour extrait conforme, le Maire.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le

2021-259